



PROCES VERBAL de SEANCE CONSEIL MUNICIPAL du 15 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de La Vacherie, régulièrement convoqué, s'est réuni en la maison commune, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de **Jean-Claude COURANT**, Maire.

Membres présents : Mmes Audrey LE ROUSSEAU ; Maryvonne LEMONNIER ; Mrs Philippe DUMAINE ; Alain DUPONT ; François DRANCEY ; Jean-Luc GUITTARD ; Bruno CARPENTIER ; Jean-Luc AMETTE ; Ludovic GUESNEL ; Jean-Claude COURANT.

Absents : Mmes Charleyne CARDON ; Hélène MESSANT ; Joëlle ROULAND et M. Jérémy JACOB.

Pouvoirs :

Mme Hélène MESSANT a donné pouvoir à M. Jean-Claude COURANT.

Mme Joëlle Rouland a donné pouvoir à M. Jean-Luc Guittard.

M. Jérémy Jacob a donné pouvoir à Mme Audrey Le Rousseau.

Secrétaire de séance : Mme Audrey LE ROUSSEAU.

Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu du 27 novembre 2023.**
- **Présentation des vœux du maire.**
- **Travaux du SIEGE 27 route d'Emalleville - Convention financière.**
- **Divers.**
- **Questions diverses.**

La séance est ouverte à 19h00.

Monsieur le Maire présente ses meilleurs vœux à l'assemblée.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 27 novembre 2023.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu à l'unanimité.

TRAVAUX DU SIEGE 27 ROUTE D'EMALLEVILLE - CONVENTION FINANCIERE

Délibération n° 2024-01

Exposé des motifs

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à:

- ✓ en section d'investissement: **14 250.00 €**
- ✓ en section de fonctionnement: **24 583.00 €**

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- ✓ Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- ✓ L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT).
- ✓

DIVERS :

Arbre de Noël 2023

Monsieur le Maire regrette l'absence de nombreuses familles lors de l'arbre de Noël des enfants. Face à ce constat il propose au conseil de modifier cette manifestation en proposant à la place, un spectacle destiné aux enfants âgés de 2 à 10 ans qui pourrait être organisé dans une salle des fêtes des communes voisines, soit la Chapelle du Bois des Fault, soit Hondouville. Pour les plus petits, un cadeau de naissance pourrait être envisagé.

Le conseil y est favorable. Une étude va donc être faite en ce sens.

Nuisances de voisinage

Le maire rapporte que des habitants de Brosville et de Carcouët ont déposé une pétition en mairie pour se plaindre des nuisances occasionnées par les huit chiens appartenant à leurs nouveaux voisins, rue du Calvaires.

Il précise que l'affaire est entre les mains de la Préfecture pour le moment et que si aucune amélioration n'est constatée prochainement, il enverra un courrier au Procureur de la république.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Jean-Luc Guittard revient sur le nettoyage de la brèche au niveau de la voie ferrée au Hom. Il rappelle que ce qui a précédemment été fait est insuffisant car en cas de grosse pluie les épines noires pourraient créer des embâcles et favoriser une inondation.

Monsieur le Maire répond qu'il a justement été sur place le matin même, avec Monsieur Switala Directeur du service Eau et Assainissement de la Case, et qu'ils ont convenu qu'un nouveau nettoyage serait être programmé prochainement.

La séance est levée à 19h30.

Emargements de la séance du 15 janvier 2024

Délibération : 2024-01

Nom Prénom	Signature présent	Pouvoir à :
COURANT Jean-Claude		/
GUITTARD Jean-Luc,		/
DRANCEY François		/
LE ROUSSEAU Audrey		/
AMETTE Jean Luc		/
CARDON Charleyne	ABSENTE	/
CARPENTIER Bruno		/
DUMAINE Philippe		/
DUPONT Alain		/
GUESNEL Ludovic		/
JACOB Jérémy	ABSENT	Audrey LE ROUSSEAU
LEMONNIER Maryvonne		/
MESSANT Hélène	ABSENTE	Jean-Claude COURANT
ROULAND Joëlle	ABSENTE	Jean-Luc GUITTARD